

maison de
l'architecture

ARCHITECTURE · URBANISME · PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

Communiqué de presse

Prix 2020 des diplômes et mémoires de la Maison de l'architecture Ile-de-France

L'ambition de la Maison de l'architecture Ile-de-France est de construire des liens solides avec les écoles d'architecture. Dans cette perspective, nous avons deux objectifs : être un lieu de diffusion de la culture architecturale pour les étudiants, un lieu où l'on apprend, échange et expérimente ; être un espace de valorisation du travail réalisé dans les écoles.

Nous montons deux prix annuels qui récompensent le travail des étudiants des écoles franciliennes : le prix des diplômes et le prix des mémoires. Une exposition, une publication et une journée d'études permettront de rendre visible cette production et d'engager des débats sur les questions qui animent les jeunes architectes de demain.

Chaque année, nous demandons à un acteur du monde de l'architecture de parrainer les étudiants lauréats. En 2017, **Gilles Delalex**, co-fondateur de l'agence MUOTO (équerre d'argent 2016) était parrain du prix, en 2018, **Valentine Guichardaz-Versini**, fondatrice de l'Atelier Rita (AJAP 2018) était marraine, en 2019 **Philippe Chiambaretta** de l'agence PCA-Stream parrainait l'édition 2019. En 2020 **Sophie Delhay** de l'agence Sophie Delhay Architecte est la marraine du prix.

Prix des diplômes de la Maison de l'architecture Ile-de-France

La Maison de l'architecture Ile-de-France récompensera en décembre 2020 douze projets de fin d'études des écoles d'architecture franciliennes.

CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à envoyer par mail avant le 10 octobre 2020 à l'adresse :

inscription@maisonarchitecture-idf.org (en pièce jointe du mail, les wetransfer, drive, ne sont pas acceptés) et devra contenir :

- . la photocopie de la carte d'étudiant
- . un formulaire à remplir
- . la présentation de votre diplôme sur deux A3, format PDF contenant un court texte de présentation et des documents graphiques. Seront indiqués sur ce document aussi le nom du candidat, le titre de son PFE, le nom de son école, le nom de ses directeurs d'études.

JURY

Un jury composé d'architectes, d'enseignants, de représentants de la Maison de l'architecture Ile-de-France, de la DRAC Ile-de-France, du club des Amis de la Maison de l'architecture Ile-de-France et des CAUE examinera les dossiers.

EXPOSITION

Une exposition à la Maison de l'architecture Ile-de-France sera consacrée à la présentation des douze diplômés finalistes. Elle se tiendra à partir du mercredi 2 décembre 2020.

Prix des mémoires de la Maison de l'architecture Ile-de-France

La Maison de l'architecture Ile-de-France distinguera sept à dix mémoires.

CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à envoyer par mail avant le 10 octobre 2020 à l'adresse : inscription@maisonarchitecture-idf.org (en pièce jointe du mail, les wetransfer, drive, ne sont pas acceptés) et devra contenir :

- . la photocopie de la carte d'étudiant
- . un formulaire à remplir
- . un document A4 présentant le mémoire avec le titre, le nom de l'étudiant, le directeur du mémoire, l'école.
- . le mémoire

JURY

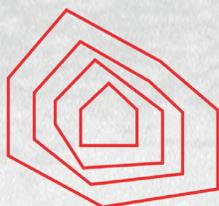
Un jury composé de chercheurs et d'architectes sera mobilisé.

JOURNÉE D'ÉTUDE

En parallèle de l'exposition des diplômés, la Maison de l'architecture Ile-de-France organisera une journée d'étude dans laquelle les étudiants lauréats du « meilleur mémoire » présenteront leurs recherches : chaque présentation sera suivie de l'intervention d'un chercheur confirmé et reconnu afin d'engager un débat transgénérationnel. Cet événement se tiendra le mercredi 2 décembre 2020.

Pour toutes informations complémentaires :

Léa Mosconi – lea.mosconi@gmail.com

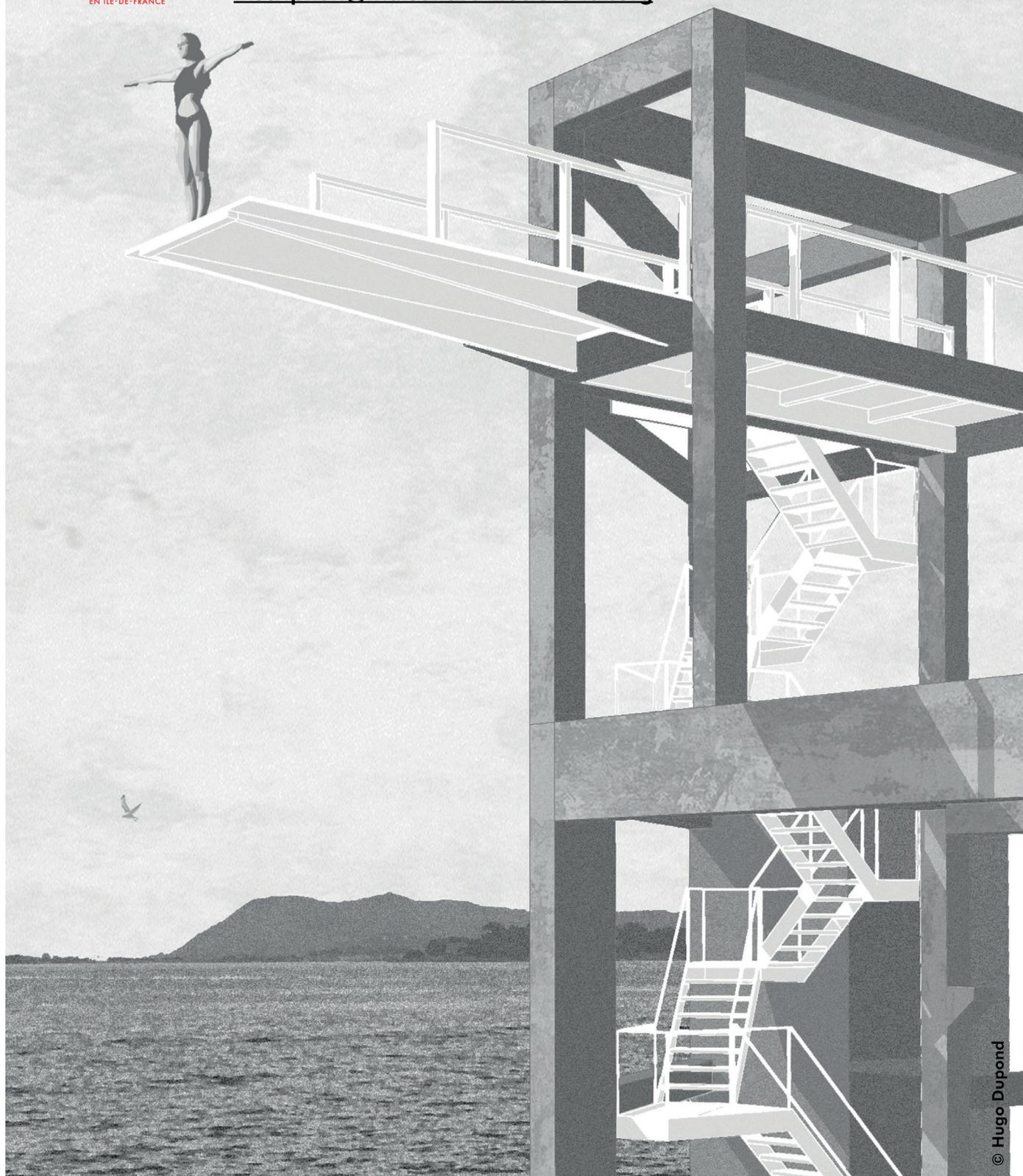


**maison de
l'architecture**
ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

PRIX DES DIPLÔMES ET MÉMOIRES 2020 de la Maison de l'architecture Ile-de-France

Marraine de l'édition 2020 : Sophie Delhay, architecte

Proposez votre diplôme ou votre mémoire
avant le samedi 10 octobre 2020 à l'adresse :
inscription@maisonarchitecture-idf.org



A PROPOS DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ILE-DE-FRANCE

En activité depuis 2004, la Maison de l'Architecture est la Maison des 10 000 architectes en Ile-de-France, un lien de rencontre et de partage entre les architectes franciliens et le public le plus large. Parce que la Maison de l'architecture est le lieu unique de la réflexion architecturale, urbaine et paysagère à l'échelle de la Région Capitale, elle accueille tous ceux qui font avancer l'architecture et la production de la ville de demain : élus, maîtres d'ouvrage, urbanistes, promoteurs, notaires et avocats, bureaux d'études, constructeurs et industriels, étudiants, enseignants et chercheurs.

Grâce à eux la Maison de l'architecture est un centre de débat et de diffusion de la réflexion intellectuelle et programmatique d'intérêt régional pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

La Maison de l'architecture Ile-de-France organise annuellement une trentaine de conférences, de débats, d'expositions, d'appels à projets, de concours, etc. Les partenariats qu'elle noue, permettent de développer des lignes de réflexions sur des thématiques et des enjeux particuliers, qui touchent Paris et l'Ile-de-France.

CONTACTS PRESSE

Maison de l'architecture Ile-de-France

Léa Mosconi - lea.mosconi@gmail.com

Manifeste

Rachel Brunella - rachel.brunella@manifeste.fr

06 21 03 08 30

NOUS SUIVRE

 Maison de l'architecture en Ile-de-France

 MA_IDF

 Maison de l'Architecture en Ile de France

 ma_idf

 Maison de l'architecture Ile de France

INFORMATIONS PRATIQUES

Maison de l'Architecture Ile-de-France

148, rue du Faubourg Saint-Martin

75010 Paris

01 42 09 31 81

www.maisonarchitecture-idf.org

Accès

M° Gare de l'Est (lignes 4, 5, 7)

Bus Gare de l'Est (lignes 30, 32, 46, 56, 65, 38, 47, 39, 31)

Parking EFFIA Gare de l'Est P1 Alsace

Rue du 8 Mai 1945 – 75010 Paris